

L'ÉVEIL DE LA BÂTIAZ

FÊTE

MÉDIÉVALE-FANTASTIQUE

CHAPITRE VII – LA VOIE DE LA TERRE

24 & 25 AVRIL 2027

Campement • Animations • Spectacles • Immersion

Organisé par la Guilde de Sombre-Sang et l'Association pour l'aménagement et le développement du site historique de la Bâtiaz



TABLE DES MATIÈRES

<i>Qu'est-ce que l'Éveil de la Bâtiaz ?</i>	3
<i>À chaque année son thème</i>	3
<i>Horaires des réjouissances et informations</i>	3
Tracé du défilé	4
<i>Tarifs des entrées</i>	4
<i>Marché et commerçants</i>	5
Une bourse, un emplacement	5
Vente et dégustation de boissons	6
<i>Troupes & artistes</i>	6
Costumes et immersion	6
Organisation et personne de contact	7
Activités, combats et démonstrations	7
<i>Respect et comportement</i>	7
<i>Repas des intervenants</i>	7
<i>Postulations et communication</i>	8
<i>Arrivée et installation</i>	9
<i>Accès et stationnement des intervenants</i>	10
<i>Campements et alentours</i>	10
Installation des tentes	11
Propreté du site	11
<i>Ripaille pour les visiteurs</i>	11
<i>Réjouissances du samedi soir pour les intervenants</i>	11
<i>Assurance</i>	12
<i>Sécurité & premiers secours</i>	12
<i>Accès des visiteurs</i>	12
<i>Bénévoles</i>	13
<i>Contact</i>	14

Qu'est-ce que l'Éveil de la Bâtiaz ?

L'Éveil de la Bâtiaz – Chapitre VII est la septième édition d'une fête médiévale-fantastique organisée au Château de la Bâtiaz, à Martigny.

Cette nouvelle édition est portée conjointement par l'association médiévale-fantastique La Guilde de Sombre-Sang, basée à Martigny, et l'Association pour l'aménagement et le développement du site historique de la Bâtiaz, avec le soutien de la Ville de Martigny.

Cette manifestation a pour ambition de faire vivre ce lieu emblématique du patrimoine valaisan et d'en faire, le temps d'un week-end, l'épicentre du médiéval-fantastique et de la fantasy en terres valaisannes.

L'Éveil de la Bâtiaz – Chapitre VII marque également l'ouverture saisonnière du Château de la Bâtiaz pour l'année 2027.

Passionnés de fantasy, d'univers médiévaux, de jeux de rôle ou de grandeur nature, amateurs d'histoire, familles ou simples aventuriers curieux : rejoignez-nous dans cette merveilleuse aventure et contribuez à faire vivre un projet culturel original, immersif et accessible à toutes et tous.

À chaque année son thème

Chaque année, le comité de fête imagine un synopsis qui constitue l'histoire et le fil conducteur de L'Éveil de la Bâtiaz.

Le thème s'inscrit prioritairement dans l'univers fantastique créé par La Guilde de Sombre-Sang, invitant le public à le découvrir ou à le redécouvrir. Une quête annuelle vient donner vie à cette histoire et permet aux visiteurs d'y prendre part.



Pour cette septième édition, nous vous emmènerons au cœur des profondes forêts de Da'Asheer, à la rencontre du peuple des Sylves, des elfes ancestraux gardiens de l'un des plus grands trésors d'Hélyngrad. Un voyage empreint de mythes et de légendes, mais également de dangers...

Venez découvrir les gardiens du Résinifère dans ce nouveau chapitre baptisé : **La Voie de la Terre**

Horaires des réjouissances et informations

La fête se déroulera au **Château de la Bâtiaz, à Martigny, les 24 et 25 avril 2027.**

Samedi 24 avril 2027 : 10h00 – 22h30

Spectacle de feu à 21h30

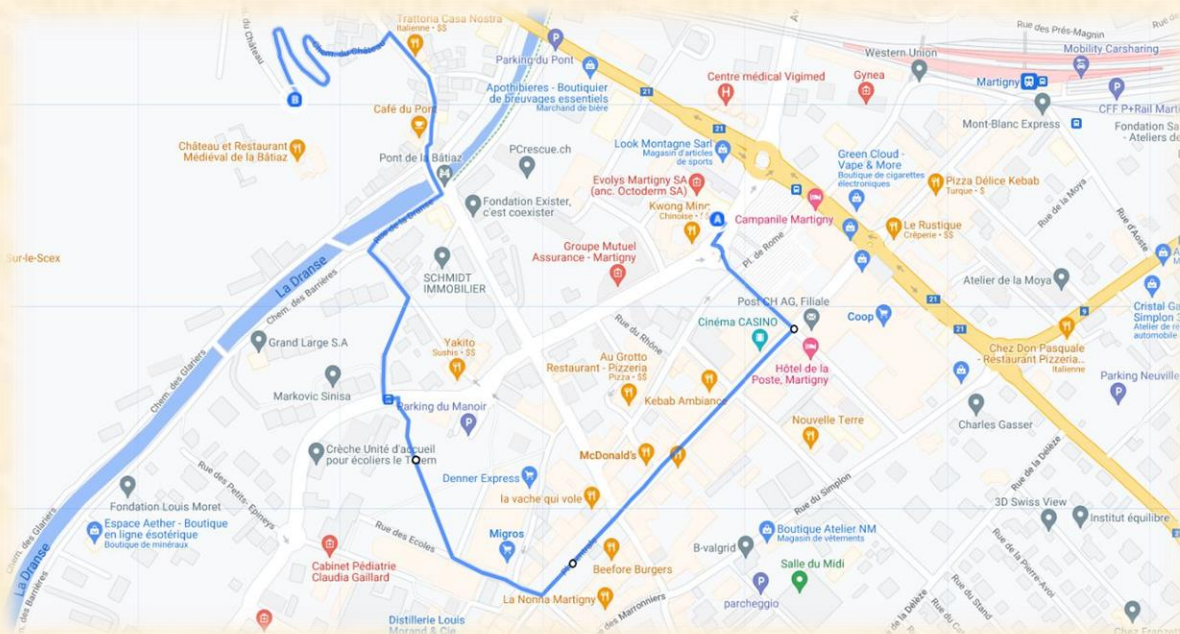
Fermeture facultative des échoppes dès 20h00.

Dimanche 25 avril 2027 : 10h00 – 17h00

Un défilé en costumes partira de la **place du Manoir à 09h30** et accompagnera les visiteurs jusqu'à l'entrée de l'Esplanade, les deux jours. Une animation avant le départ se tiendra sur le lieu de départ du cortège.

La fête ouvrira officiellement à l'arrivée du cortège. Quelques minutes de décalage restent naturellement possibles.

Tracé du défilé



Plus d'informations sur <https://www.laguilledesombresang.com/leveildelabatiaz>

Tarifs des entrées

Le voyage jusqu'aux réjouissances est proposé aux tarifs suivants :

Adultes dès 13 ans

CHF 17.– en prévente / CHF 20.– sur place

Adultes costumés / AVS / AI / Étudiants (sur présentation d'un justificatif)

CHF 12.– en prévente / CHF 15.– sur place

Enfants et jeunes aventuriers jusqu'à 12 ans

Gratuit

Les billets sont disponibles sur [Eventfrog.ch](https://www.eventfrog.ch)



Marché et commerçants

Nous sommes heureux d'accueillir artisans, créateurs et exposants au sein de notre marché et vous remercions de contribuer, par votre présence et votre savoir-faire, à l'atmosphère si particulière de la manifestation.



Afin de préserver la cohérence, l'immersion et la magie de la fête, les artisans et exposants s'engagent à proposer des marchandises en accord avec l'esprit de la manifestation et/ou avec son thème, aussi bien lors de leur inscription que durant toute la durée de l'événement.

Les artisans bénéficiant d'un emplacement extérieur doivent disposer d'une tente ou d'une échoppe d'inspiration médiévale. Les tentes

Quechua ou autres installations modernes en plastique sont acceptées à condition d'être entièrement maquillées ou dissimulées.

Le port d'un costume d'inspiration médiévale est obligatoire pendant les heures d'ouverture de la fête.

Nous demandons également à chacun de veiller à ce qu'aucun objet, emballage, équipement ou élément manifestement moderne ne demeure visible du public.

Ces quelques attentions permettent à tous de contribuer à l'immersion et à l'univers que nous souhaitons créer ensemble.

Une bourse, un emplacement

L'organisation ne perçoit aucune commission sur les ventes ou les revenus des artisans et exposants. Une participation financière est toutefois demandée pour la mise à disposition de l'emplacement :

Emplacement extérieur 3 × 3 m : CHF 150.–

Emplacement extérieur 6 × 3 m : CHF 250.–

Emplacement intérieur – Château : CHF 150.–

Tous les emplacements disposent d'un accès à l'électricité mis à disposition par l'organisation.

Nous tiendrons compte, dans la mesure du possible, des préférences indiquées dans le formulaire d'inscription. La configuration de la manifestation ne permet toutefois pas de garantir à 100 % l'attribution de l'emplacement souhaité. Nous ferons naturellement notre possible pour satisfaire au mieux chacun.

Le paiement ne devra être effectué **qu'après validation de votre participation**, à l'issue de la période de postulation. Un bulletin QR contenant toutes les informations nécessaires vous sera alors transmis.

La location de l'emplacement n'est pas remboursable et fait également office de caution.

Vente et dégustation de boissons

Les artisans proposant des boissons ne sont pas autorisés à vendre leurs breuvages au verre. Les dégustations restent toutefois autorisées dans des verres adaptés de **2 cl**, ceux-ci n'étant pas fournis par l'organisation.

Les bouteilles vendues doivent impérativement rester fermées : **il est interdit aux commerçants d'ouvrir les bouteilles vendues durant la manifestation.**

L'organisation se réserve la possibilité d'effectuer des contrôles durant la manifestation afin de veiller au respect de ces dispositions.

Troupes & artistes

Nous sommes heureux d'accueillir troupes, compagnies et artistes qui, par leurs campements, leurs animations et leurs personnages, donnent vie à l'univers de L'Éveil de la Bâtiaz et participent pleinement à l'immersion du public.

Toutes les sensibilités du monde médiéval sont les bienvenues, quelles que soient leurs origines : GN, jeux de rôle, médiéval-fantastique ou reconstitution historique. Nous demandons toutefois à chacun de conserver une cohérence avec l'univers et l'esprit de la manifestation.

Costumes et immersion

Les participants s'engagent à porter leurs costumes durant toute la durée d'ouverture de la manifestation.

Aucun objet, emballage, équipement ou élément manifestement moderne ne devra demeurer visible du public, y compris au sein des campements.

Les baldaquins, couverts et autres installations destinés à servir d'espaces de vie sont possibles, mais doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de l'organisation, l'espace disponible sur l'Esplanade étant limité. Merci de nous communiquer vos besoins suffisamment tôt afin que nous puissions organiser au mieux l'espace disponible.





Organisation et personne de contact

Chaque troupe, compagnie ou artiste devra désigner, dès son inscription, une personne de contact qui fera le lien avec l'organisation et le responsable des troupes.

Cette personne sera notre interlocuteur privilégié pour les informations pratiques, l'installation, les horaires et les éventuelles adaptations nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

Activités, combats et démonstrations

Toutes les activités proposées devront se dérouler dans un cadre approprié et sécurisé, tant pour les participants que pour le public.

Les combats devront être réalisés exclusivement dans **l'arène prévue à cet effet**.

Il est interdit de se battre dans les gradins, les allées ou les campements.

Les démonstrations utilisant des armes de jet se dérouleront exclusivement sur **le pas de tir situé sous le pont menant à la tour**. Un mur de paille sera mis à disposition afin de sécuriser ces activités.

Nous comptons sur chaque troupe et chaque artiste pour adapter ses animations aux lieux mis à disposition et respecter les consignes de l'organisation et des responsables de la sécurité.

Respect et comportement

L'Éveil de la Bâtiaz est avant tout un lieu de rencontre, de partage et de fête. Nous attendons de l'ensemble des participants un comportement respectueux envers le public, les autres intervenants, les bénévoles, l'organisation et le site qui vous accueille.

Les bagarres, actes de vandalisme et comportements abusifs ou dangereux ne seront pas tolérés. L'organisation se réserve le droit, selon les circonstances, **d'exclure un participant ou, si la situation l'exige, une troupe entière**.

Selon la nature et la gravité des faits, une plainte pourra également être déposée.

Repas des intervenants

Les troupes, artistes, artisans ainsi que leurs membres et collaborateurs bénéficient tous des mêmes possibilités de restauration durant la manifestation. Les repas sont préparés et proposés par la compagnie Asketill :

- Samedi midi – Ambrosine de poulet avec accompagnement et dessert
- Samedi soir – Rôti de cou de porc avec accompagnement et dessert
- Dimanche midi – Saumon avec accompagnement et dessert

Les inscriptions pour les repas sont à effectuer via internet, sur le lien que vous recevrez avec votre validation de participation jusqu'au 10 avril 2027.



Le formulaire sera ainsi envoyé directement à la compagnie Asketill. Pour toute question relative aux repas, notamment en cas d'intolérance alimentaire ou de régime spécifique, merci de contacter directement Monsieur **Steve Favre**, exclusivement par e-mail asketill.2022@gmail.com

Chaque troupe, artiste ou artisan est responsable de l'inscription de l'ensemble de ses membres et collaborateurs souhaitant bénéficier des repas. L'inscription aux repas relève de la responsabilité de chaque participant.

L'organisation ne pourra malheureusement pas être tenue responsable des conséquences liées à un oubli, à une inscription incorrecte ou à une personne non annoncée.

Les participants sont priés de se présenter aux repas auxquels ils se sont inscrits et d'apporter leurs propres couverts ainsi que leur vaisselle.

Le campement de la compagnie Asketill se situe sur la butte, entre l'Esplanade et le Château de la Bâtiaz, avant la passerelle.

Les repas du vendredi soir, du samedi matin, du dimanche matin et du dimanche soir restent à la charge des participants.



Postulations et communication

Les postulations s'effectuent en ligne sur le site internet de **La Guilde de Sombre-Sang**, au moyen du formulaire dédié à L'Éveil de la Bâtiaz.

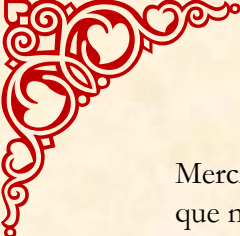
Afin de nous permettre de traiter votre candidature dans les meilleures conditions, nous vous remercions de transmettre l'ensemble des informations et documents demandés.

Les candidatures incomplètes ne seront pas traitées en priorité.

Les intervenants sélectionnés — **troupe, artistes et artisans** — peuvent bénéficier de la communication réalisée par l'organisation sur Facebook et Instagram.

Pour nous permettre de vous mettre en valeur, merci de joindre à votre inscription **deux photographies en bonne résolution**, au format JPEG et adaptées à une publication sur les réseaux sociaux.

Selon votre activité, celles-ci peuvent présenter vos produits, votre échoppe, votre troupe, vos costumes ou vos animations.



Merci également de communiquer votre **pseudonyme ou nom utilisé sur les réseaux sociaux**, afin que nous puissions vous identifier lors de nos publications.

Les photographies devront être téléchargées directement au moyen du formulaire d'inscription en ligne.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 31 décembre 2026.

Passé ce délai, aucune nouvelle candidature ne pourra être acceptée.

Arrivée et installation

Les participants sélectionnés sont attendus sur place **le vendredi 23 avril 2027 à partir de 15h00** afin de procéder à l'installation de leurs campements et échoppes.

En raison de l'accès particulier au Château de la Bâtiaz et du nombre important d'intervenants, les arrivées doivent impérativement être coordonnées.

Une zone d'attente sera organisée au parking de la Bâtiaz. Un responsable y sera présent et un second se trouvera au pied de la route menant au château afin de coordonner les mouvements des véhicules.

Aucun véhicule ne pourra emprunter la route du château sans l'autorisation préalable de ces responsables.

Quatre créneaux horaires d'une durée de 1h30 sont proposés dans le formulaire d'inscription. Nous vous remercions de respecter le créneau qui vous aura été attribué.

En cas de retard, nous nous efforcerons de permettre votre accès dans les meilleurs délais, en fonction des possibilités et du trafic en cours.

Une fois sur votre emplacement, nous vous demandons de décharger votre matériel aussi rapidement que possible, puis de redescendre immédiatement votre véhicule au parking réservé aux participants.

Le montage de votre campement ou de votre échoppe pourra ensuite se poursuivre tranquillement, même après la fin de votre créneau d'accès.

Cette organisation est indispensable pour permettre à chacun d'accéder au site dans de bonnes conditions.

Merci d'avance pour votre ponctualité et votre collaboration.

Accès et stationnement des intervenants

Le site du château est accessible en voiture et avec une remorque pour le chargement et le déchargement du matériel.

Une fois celui-ci déposé, les véhicules devront être stationnés au **parking de la Bâtiaz**, situé au pied du château, à proximité de Roduit Pneus et réservé aux participants.

Les cartes de parking sont **limitées et numérotées**. Elles seront remises lors de votre descente du château, le vendredi, par les responsables du trafic.

L'enveloppe destinée à chaque participant contiendra les bracelets nécessaires ainsi que la carte de parking attribuée. Cette dernière devra être placée de manière clairement visible derrière le pare-brise.

Nous recommandons vivement aux membres d'une même troupe, compagnie ou échoppe de se regrouper dans un nombre aussi limité que possible de véhicules. Cela facilite considérablement l'accès au château, le montage et le stationnement pour l'ensemble des participants.

Aucun véhicule ne sera autorisé à monter sur le site entre le samedi à 08h00 et le dimanche à 18h00.

Campements et alentours

Les campements font pleinement partie du décor et de l'expérience proposée au public.

Nous demandons donc à chacun de préserver leur aspect immersif durant les heures d'ouverture. Les bouteilles en PET, canettes, emballages, sacs et autres objets manifestement modernes devront être rangés ou dissimulés de la vue du public.

Feux et sécurité

Les feux sont autorisés sous réserve du respect des règles de sécurité. L'utilisation d'un bac à feu en acier ou d'un brasero est obligatoire.

Chaque campement utilisant du feu devra disposer de moyens de lutte contre l'incendie adaptés à son activité : extincteur, couverture antifeu ou équipement équivalent.

Ces dispositifs seront contrôlés lors de l'installation par le responsable de la sécurité. En cas de matériel absent, insuffisant ou inadapté, l'utilisation du feu pourra être interdite jusqu'à la mise en conformité.



Installation des tentes

En raison de la présence du réservoir d'eau situé sous l'Esplanade, les sardines et piquets de tente ne pourront être plantés qu'à une profondeur maximale de **15 cm**. Les poids et systèmes de lestage sont autorisés, mais ne sont pas fournis par l'organisation.

Propreté du site

Nous comptons sur chacun pour laisser son emplacement dans l'état où il l'a trouvé. Aucun déchet ne devra être abandonné sur le site. Avant votre départ, un responsable procédera à une vérification des emplacements.

Les déchets personnels, notamment **le verre et l'aluminium**, devront être repris et évacués par les participants à leurs frais.

Ripaille pour les visiteurs

La restauration destinée aux visiteurs est assurée par le **Château de la Bâtiaz et son intendance**.

Une taverne est également installée chaque année sur l'Esplanade, en complément de celle du château pour vous accueillir comme il se doit : **l'Auberge du Bec à soif**

Car chez nous, comme à beaucoup d'autres endroits, tout commence et tout finit à la taverne.

Les menus sont disponibles sur notre site internet.

Réjouissances du samedi soir pour les intervenants

Lorsque les portes se ferment au public, la fête peut se poursuivre entre celles et ceux qui l'ont fait vivre !

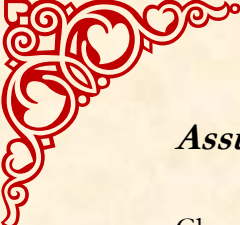
Le samedi soir, les **bénévoles, troupes, artistes et artisans** sont conviés au Château de la Bâtiaz pour partager une soirée conviviale.

Les consommations et dépenses restent à la charge de chacun. Cette soirée est exclusivement réservée aux personnes appartenant à l'une de ces catégories.

Les autres personnes devront avoir quitté les lieux.

Un service de sécurité sera présent afin de veiller à l'évacuation des derniers visiteurs dès **22h30** et au bon déroulement de la soirée.





Assurance

Chaque troupe, compagnie, artiste ou intervenant demeure responsable de ses activités, de son matériel et des éventuels dommages ou blessures pouvant être causés à ses membres, aux autres participants ou aux visiteurs.

Une attention particulière est demandée aux participants manipulant des armes de spectacle, du feu ou tout autre matériel susceptible de présenter un risque. Chaque troupe, compagnie, artiste ou intervenant concerné doit disposer d'une assurance responsabilité civile (RC) couvrant les dommages causés à des tiers.

L'attestation d'assurance doit être jointe au formulaire d'inscription.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage directement imputable aux activités, au comportement ou au matériel des participants.

Sécurité & premiers secours

Des agents de sécurité seront présents sur le site durant la manifestation afin de contribuer à son bon déroulement et d'assurer notamment le contrôle des entrées.

Un service de premiers secours sera également disponible durant les heures d'ouverture.

L'allée principale conduisant au château constitue une voie d'accès prioritaire pour les services d'urgence. Elle devra donc rester entièrement libre durant toute la durée de la manifestation, afin de permettre le passage immédiat d'un véhicule de secours ou d'une ambulance si nécessaire.

Une lance à incendie raccordée et opérationnelle sera également installée durant toute la manifestation.

Accès des visiteurs

L'accès à la manifestation peut se faire à pied ou au moyen du train touristique de la Ville de Martigny, plus communément appelé « **Le Baladeur** ».

Les visiteurs pourront utiliser les différents parkings de la Ville de Martigny, puis rejoindre l'Hôtel de Ville à pied.

Le Baladeur assurera exclusivement la liaison entre l'Hôtel de Ville et le Château de la Bâtiaz.

Les horaires du Baladeur sont disponibles sur notre site internet.

Bénévoles

L'Éveil de la Bâtiaz ne pourrait tout simplement pas exister **sans ses bénévoles**.



Chaque année, des âmes bienveillantes nous prêtent main-forte pour assurer les différentes tâches indispensables au bon déroulement de la fête : service, nettoyage des tables, gestion des déchets, contrôle des entrées, entretien des lieux d'aisance et diverses missions de soutien à l'organisation.

Les bénévoles s'inscrivent pour des périodes définies au moyen du formulaire d'inscription. Parce qu'ils font eux aussi pleinement partie de l'univers de la manifestation, **le port d'un costume est obligatoire durant leur présence sur le site**.

Pour celles et ceux qui n'en possèdent pas, l'organisation pourra, **dans la mesure de ses possibilités**, mettre un costume à disposition. La demande devra être indiquée lors de l'inscription.

En remerciement de leur engagement, les bénévoles bénéficient :

- de l'accès à la fête durant les deux jours
- d'une carte de consommation d'une valeur de CHF 50.–

Les bénévoles pourront se restaurer au Château de la Bâtiaz ou à l'Auberge du Bec à Soif, située sur la place du marché.

Les inscriptions des bénévoles restent ouvertes jusqu'au 1er avril 2027 au plus tard.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour permettre à L'Éveil de la Bâtiaz de prendre vie.

Contact

L'ÉVEIL DE LA BÂTIAZ – CHAPITRE VII

Campement • Animations • Spectacles • Immersion

Vous souhaitez vivre une expérience médiévale-fantastique en famille ?

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour cette septième édition.

Julien Déléze

Responsable de l'Éveil de la Bâtiaz

La Guilde de Sombre-Sang

1920 Martigny

079 461 14 35

organisation.eveilbatiaz@gmail.com

contact.sombresang@gmail.com

www.laguilddesombresang.com

